



Élimination des modules photovoltaïques: qui paie?

Le marché du photovoltaïque (PV) est en pleine croissance – et cela devrait durer. Une fois arrivées en fin de vie, les installations PV devront être éliminées de manière appropriée. Comment cela fonctionne-t-il et qui paie les coûts? Nous répondons à cette question.

De quoi est-il question?

L'élimination d'appareils électriques en Suisse est réglementée dans l'ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques (OREA). Selon l'OREA, les fabricants et les importateurs sont responsables de l'élimination des appareils, mais pas du financement de cette élimination. La Suisse dispose depuis 30 ans d'un système efficace d'élimination des équipements électriques et électroniques, des luminaires et des lampes, basé sur la responsabilité partagée: les consommateurs versent une contribution pour l'élimination, les fabricants et les importateurs s'engagent à reprendre les appareils usagés. Swissolar, l'association suisse des professionnels de l'énergie solaire, a spontanément adhéré à ce système en 2013. Les modules PV peuvent ainsi également être éliminés correctement.

Qui organise le recyclage des modules PV?

Swissolar et SENS eRecycling facilitent cette obligation pour les fabricants et les importateurs. Ceux-ci peuvent adhérer au système de SENS eRecycling. L'association professionnelle Swissolar a réglementé dès 2013 avec SENS les aspects concernant la reprise et l'élimination des modules PV. Tout le monde profite de cette

coopération: fabricants, importateurs, propriétaires – sans oublier l'environnement.

! **Important:** il existe déjà un système bien établi d'élimination professionnelle de modules PV.

Qui finance le recyclage des modules PV?

Le système de SENS eRecycling est financé par une taxe anticipée de recyclage (TAR), qui est prélevée à l'achat d'un module PV et payée par le client. Son montant est calculé à partir du poids du module (y compris les composants tels que la boîte de jonction, les câbles, etc.) et s'élève à CHF 0.04 par kilogramme.

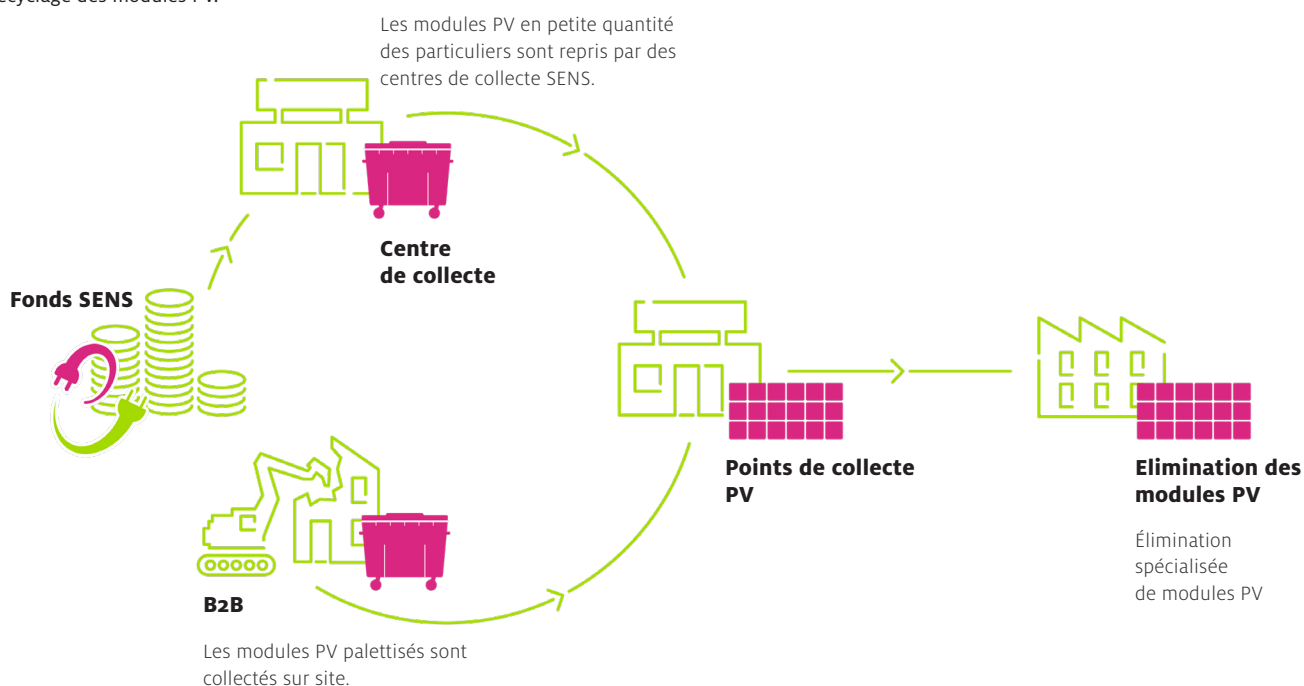
! **Important:** lors de l'achat ou de l'installation d'une installation PV, le coût de son élimination est déjà payé.

Voici comment fonctionne la boucle de recyclage de SENS eRecycling

Les TAR de tous les appareils et modules PV vendus sont versées à un fonds géré par SENS eRecycling. Avec l'argent du fonds, SENS organise et finance la reprise des modules PV à éliminer chez le fabricant ou l'importateur, le transport jusqu'aux points de collecte PV et l'élimination professionnelle par un partenaire de collecte spécialisé.

! **Important:** avec l'argent du fonds TAR, SENS organise l'élimination professionnelle des modules PV.

Le recyclage des modules PV.



Comment adhérer au système de SENS eRecycling?

Devenez partenaire TAR de SENS eRecycling! Vous soutenez ainsi le système de reprise et d'élimination dans toute la Suisse. Tous les aspects relatifs à l'élimination de modules PV sont pris en charge avec Swissolar.

Devenir partenaire TAR:

www.erecycling.ch/vrg-partner

Swissolar et SENS eRecycling: une coopération bien établie

Swissolar et SENS eRecycling allient leurs efforts depuis 2013 pour une élimination professionnelle de modules PV. SENS est responsable de l'exploitation du système. L'association professionnelle Swissolar représente les intérêts des fabricants et importateurs dans la commission TAR et au conseil de fondation de SENS eRecycling.

En savoir plus

www.erecycling.ch, www.swissolar.ch

À propos de SENS eRecycling

SENS eRecycling est l'experte suisse de l'élimination durable des appareils électriques et électroniques usagés, ainsi que des sources lumineuses et des luminaires. Elle exploite avec succès un système de reprise, applicable dans toute la Suisse, des appareils électriques et électroniques. La fondation définit des standards de haut niveau de qualité en matière d'eRecycling. La taxe anticipée de recyclage (TAR) conforme au marché finance les prestations réalisées dans le cadre du système de reprise SENS. SENS eRecycling est membre de Swiss Recycling et du WEEE Forum, le centre de compétence mondial pour les déchets électroniques. www.erecycling.ch

À propos de Swissolar

En tant qu'association professionnelle, Swissolar s'engage pour une exploitation rapide, rentable et de qualité du potentiel d'énergie solaire. Swissolar représente les intérêts de la branche de l'énergie solaire vis-à-vis de la politique, de l'économie et du public dans les domaines de l'électricité, de la chaleur, de la construction solaire et du stockage d'énergie décentralisé. Swissolar joue un rôle décisif en faveur de la création et de la sauvegarde de conditions cadres appropriées pour l'expansion de l'énergie solaire. Environ 800 entreprises de la branche de l'énergie solaire sont affiliées. L'objectif d'ici à 2050 est d'assurer à la Suisse un approvisionnement en énergie sûr, renouvelable et préservant les ressources, dans lequel l'énergie solaire joue un rôle essentiel. **Rejoignez-nous: www.swissolar.ch**